



SIBYLLE VINCENDON

Envoyé spéciale à Cahors

Faut-il interdire l'installation de nouveaux hypermarchés pour sauver des centres-villes déjà mal en point ? Un groupe de parlementaires, réunis dans l'association Centres-villes en mouvement, avaient carrément réclamé en septembre un moratoire d'un an sur les créations ou extensions des surfaces commerciales de périphérie, « *pour voir ce qu'on fait ensuite* », expliquait alors son président Patrick Vignal, député LREM de l'Hérault. Le parlementaire demandait aussi que les centres-villes soient déclarés Grande Cause nationale 2018 et que les services publics et les professions libérales ne puissent plus choisir d'aller s'installer en périphérie.

La deuxième conférence nationale des territoires, qui se tiendra ce jeudi à Cahors, dans le Lot, devrait remettre le sujet sur la table. Présent dans la caravane du Premier ministre, Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, devrait préciser son plan de sauvetage des centres des villes moyennes vendredi, lors d'un crochet par Rodez. Les objectifs sont ambitieux : « *conforter l'attractivité des villes moyennes en donnant la priorité à la requalification des centres anciens dégradés* », comme le résumait le ministre devant l'association Villes de France. Mais le gouvernement refuse catégoriquement d'utiliser l'arme lourde d'un moratoire national d'un an sur toutes les extensions et créations de grandes surfaces. Entre la liberté du commerce, dont Bercy rappelle qu'elle est « *constitutionnelle* », et les 931 000 mètres carrés supplémentaires que les professionnels envisagent de construire en 2018 avec leur ribambelle d'emplois promis, pas question d'envisager la manière forte.

Effet dévastateur.

La responsabilité de ces marées de grandes surfaces dans la dévitalisation des centres-villes est pourtant bien réelle. Les médias ont décrit à l'envi les rideaux de fer baissés, les rues désertes. Le titre du livre d'Olivier Razemon, *Comment la France a tué ses villes*, dit tout. La vacance commerciale progresse d'un point par an, comme l'a établi l'Institut pour la ville et le commerce. Plus de 60 % des centres des villes de plus de 25 000 habitants présentent plus de 10 % de magasins vides : tout se passe comme si le gouvernement refusait d'admettre que trente ans d'urbanisme commercial débridé ont eu un effet dévastateur. « *Les élus se sont souvent fait déborder par la grande distribution, séduits par la promesse de créations d'emplois. Aujourd'hui, on en mesure les conséquences dramatiques* », confie François Rebsamen, le maire PS de Dijon, qui a choisi en 2015 d'interdire toute extension de grandes surfaces commerciales dans sa ville, pour protéger le petit commerce.

Dans ce débat, les acteurs du grand commerce brandissent les emplois qu'ils ont créés au fil des années (même s'ils ne comptent jamais ceux qu'ils ont détruits). Et mettent maintenant en avant que, pour eux aussi, les temps sont durs. Changement des modes de vie ? Montée du commerce en ligne ? Depuis quelques années, les chiffres d'affaires des grandes surfaces de périphérie sont à la baisse et seuls les meilleurs emplacements de centres commerciaux restent des vaches à lait. Le groupe Auchan a publié pour la première fois un résultat négatif en 2017. Dans cette situation où tout le monde finit perdant, le plan que le Premier ministre s'appête à présenter est bien timide.

Il s'attaque d'abord à la fuite des habitants de ces centres anciens, grâce à des contrats que les villes pourront conclure avec Action logement (l'ancien 1 % logement), qui consacrera 1,5 milliard d'euros au rachat ou à la rénovation de logements sociaux ou privés dans ces zones. A cela, pourront s'ajouter les aides

financières de l'Agence nationale pour l'habitat (Anah). Enfin, la Caisse des dépôts débloquera un milliard d'euros pour alimenter son dispositif « Centre-ville de demain ». La ville de Cahors vient de signer la première convention des dix «démonstrateurs» de cette nouveauté (*lire page 4*).

Dévitilisation

Plus que des conventions ou des contrats, la récupération des centres de villes comme Lunel, Béziers, Vierzon, Fontenay-le-Comte, Nevers ou Joigny, pour ne prendre que ces exemples, nécessiterait un plan vigoureux de préservation des services publics, des actions sur la circulation et le stationnement, des formules urbaines et architecturales adaptées aux familles. Emmanuel Macron est soupçonné par les collectivités locales de ne défendre que les métropoles. Edouard Philippe a beau avoir été maire du Havre et Jacques Mézard offrir un sérieux passé de sénateur du Cantal, pas facile pour eux d'être crédibles dans la lutte contre la dévitilisation des centres-villes. Mi-octobre, devant les maires de l'association Villes de France, Mézard n'avait pu que dresser ce triste constat : « *Les villes moyennes ont été les grandes oubliées de l'aménagement du territoire ces dernières années* » Et promis de « *changer cela* », en ne s'interdisant rien dans l'arsenal technique, pas même le moratoire. Mais quand Centres-villes en mouvement lui avait demandé de préciser, le ministre avait alors posé des limites : « *Cela pourra être envisagé au cas par cas, car les situations sont différentes d'un territoire à l'autre* » Patrick Vignal, le président de l'association, traduit la réponse du ministre en soupirant : « *Il ne m'a pas entendu. Je vais devoir crier plus fort* »



CENTRES-VILLES

Les hypers sont de plus en plus rudes.

Asséchés par les zones commerciales, les magasins de proximité se raréfient, transformant certaines villes moyennes en zone sinistrée. Un phénomène massif qui a incité le gouvernement à lancer un « plan de sauvetage ». Pas à la hauteur de l'enjeu.

Faut-il interdire l'installation de nouveaux hypermarchés pour sauver des centres-villes déjà mal en point ? Un groupe de parlementaires, réunis dans l'association Centres-villes en mouvement, avaient carrément réclamé en septembre un moratoire d'un an sur les créations ou extensions des surfaces commerciales de périphérie, « *pour voir ce qu'on fait ensuite* », expliquait alors son président Patrick Vignal, député LREM de l'Hérault. Le parlementaire demandait aussi que les centres-villes soient déclarés Grande Cause nationale 2018 et que les services publics et les professions libérales ne puissent plus choisir d'aller s'installer en périphérie.

La deuxième conférence nationale des territoires, qui se tiendra ce jeudi à Cahors, dans le Lot, devrait remettre le sujet sur la table. Présent dans la caravane du Premier ministre, Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, devrait préciser son plan de sauvetage des centres des villes moyennes vendredi, lors d'un crochet par Rodez. Les objectifs sont ambitieux : « *conforter l'attractivité des villes moyennes en donnant la priorité à la requalification des centres anciens dégradés* »,

comme le résumait le ministre devant l'association Villes de France. Mais le gouvernement refuse catégoriquement d'utiliser l'arme lourde d'un moratoire national d'un an sur toutes les extensions et créations de grandes surfaces. Entre la liberté du commerce, dont Bercy rappelle qu'elle est « *constitutionnelle* », et les 931 000 mètres carrés supplémentaires que les professionnels envisagent de construire en 2018 avec leur ribambelle d'emplois promis, pas question d'envisager la manière forte.

Effet dévastateur.

La responsabilité de ces marées de grandes surfaces dans la dévitalisation des centres-villes est pourtant bien réelle. Les médias ont décrit à l'envi les rideaux de fer baissés, les rues désertes. Le titre du livre d'Olivier Razemon, *Comment la France a tué ses villes*, dit tout. La vacance commerciale progresse d'un point par an, comme l'a établi l'Institut pour la ville et le commerce. Plus de 60 % des centres des villes de plus de 25 000 habitants présentent plus de 10 % de magasins vides : tout se passe comme si le gouvernement refusait d'admettre que trente ans d'urbanisme commercial débridé ont eu un effet dévastateur. « *Les élus se sont souvent fait déborder par la grande distribution, séduits par la promesse de créations d'emplois. Aujourd'hui, on en mesure les conséquences dramatiques* », confie François Rebsamen, le maire PS de Dijon, qui a choisi en 2015 d'interdire toute extension de grandes surfaces commerciales dans sa ville, pour protéger le petit commerce. Dans ce débat, les acteurs du grand commerce brandissent les emplois qu'ils ont créés au fil des années (même s'ils ne comptent jamais ceux qu'ils ont détruits). Et mettent maintenant en avant que, pour eux aussi, les temps sont durs. Changement des modes de vie ? Montée du commerce en ligne ? Depuis quelques années, les chiffres d'affaires des grandes surfaces de périphérie sont à la baisse et seuls les meilleurs emplacements de centres commerciaux restent des vaches à lait. Le groupe Auchan a publié pour la première fois un résultat négatif en 2017. Dans cette situation où tout le monde finit perdant, le plan que le Premier ministre s'appête à présenter est bien timide.

Il s'attaque d'abord à la fuite des habitants de ces centres anciens, grâce à des contrats que les villes pourront conclure avec Action logement (l'ancien 1 % logement), qui consacrera 1,5 milliard d'euros au rachat ou à la rénovation de logements sociaux ou privés dans ces zones. A cela, pourront s'ajouter les aides financières de l'Agence nationale pour l'habitat (Anah). Enfin, la Caisse des dépôts débloquent un milliard d'euros pour alimenter son dispositif « Centre-ville de demain ». La ville de Cahors vient de signer la première convention des dix « démonstrateurs » de cette nouveauté (*lire page 4*).

Dévitalisation.

Plus que des conventions ou des contrats, la récupération des centres de villes comme Lunel, Béziers, Vierzon, Fontenay-le-Comte, Nevers ou Joigny, pour ne prendre que ces exemples, nécessiterait un plan vigoureux de préservation des services publics, des actions sur la circulation et le stationnement, des formules urbaines et architecturales adaptées aux familles. Emmanuel Macron est soupçonné par les collectivités locales de ne défendre que les métropoles. Edouard Philippe a beau avoir été maire du Havre et Jacques Mézard offrir un sérieux passé de sénateur du Cantal, pas facile pour eux d'être crédibles dans la lutte contre la

dévitilisation des centres-villes. Mi-octobre, devant les maires de l'association Villes de France, Mézard n'avait pu que dresser ce triste constat : « *Les villes moyennes ont été les grandes oubliées de l'aménagement du territoire ces dernières années* » Et promis de « *changer cela* », en ne s'interdisant rien dans l'arsenal technique, pas même le moratoire. Mais quand Centres-villes en mouvement lui avait demandé de préciser, le ministre avait alors posé des limites ; *Cela pourra être envisagé au cas par cas, car les situations sont différentes d'un territoire à l'autre.*» Patrick Vignal, le président de l'association, traduit la réponse du ministre en soupirant : « *Il ne m'a pas entendu. Je vais devoir crier plus fort* »



ÉVÈNEMENT

Au cœur de Montélimar, les commerces touchent le fond.

Désarmés face à la concurrence de la grande distribution, de nombreux commerçants du centre-ville déserté mettent la clé sous la porte ou déménagent dans les zones commerciales qui s'étendent en périphérie de la commune.

« *On est crucifiés : au nord, au sud, à l'ouest... Les supermarchés ont tué le commerce du centre-ville* » Gabriel n'y va pas par quatre chemins : pour lui, c'est la grande distribution qui a poignardé le cœur de Montélimar (Drôme). Mais Simone rétorque que les habitants portent, eux aussi, une importante part de responsabilité : « *Ils se rendent dans les zones commerciales parce qu'ils veulent se garer juste devant. S'ils pouvaient entrer en voiture dans les magasins, ils le feraient ! Avant, tout le monde faisait ses courses à pied* »

Ces deux retraités, frigorifiés par le vent glacial, polémiquent dans une rue quasi déserte. Pourtant, il est 11 heures, en pleine période de courses de Noël. Et cette rue (Pierre-Julien) est l'une des plus commerçantes de Montélimar. Mais plus on progresse dans l'artère, plus elle ressemble à un gruyère : locaux fermés, abandonnés, à louer, à céder... Ici et là, des pancartes semblent conforter la thèse de Gabriel : elles avertissent les clients que telle ou telle boutique est partie s'installer dans la zone commerciale du sud de la ville.

« Comme une gangrène »

Selon les chiffres avancés par Procos, la fédération du commerce spécialisé, Montélimar figure en quatrième place sur la liste des villes les plus touchées par la vacance commerciale, avec un taux de commerces sans locataire de 21,5 %. Dans le centre, tous pointent du doigt le même responsable : « *Cette désertification s'est accélérée il y a trois ou quatre ans, avec les extensions de la zone commerciale au sud. Dans le cœur de la ville, beaucoup de magasins ont fermé en peu de temps* », résume Nancy, qui tient une boutique de nougat. Elle ajoute : *Ça nous a fait beaucoup de mal. D'ailleurs, notre boutique est devenue éphémère : depuis trois ans, on la ferme entre janvier et mai. Autrefois, elle était ouverte toute l'année*» Certaines rues du centre-ville ont quasiment perdu toute activité commerciale. « *Là-bas, dans la rue Maurice-Meyer, les magasins ont fermé les uns après les autres, se désole Joëlle, qui tenait ici une boutique de lingerie. C'est terrible à voir, ça gagne du terrain comme une gangrène.*»

François Veyrié, lui, a repris les rênes de la librairie Baume, située rue Pierre-Julien, il y a quatre ans. Il raconte : « *A l'époque, le taux de vacance était dans la moyenne, environ 10 %. Aujourd'hui, entre un et deux magasins ferment chaque mois. Cette librairie, qui a ouvert ses portes en 1902, est une véritable institution : c'est l'une des dernières boutiques pour lesquelles les gens viennent encore dans le centre-ville.* » Mais même pour cette « institution », la situation se fragilise : « *Une Fnac s'est installée dans la zone commerciale du sud il y a trois mois, lâche François Veyrié, dans un sourire crispé. On n'avait pas besoin de ça* » Selon le libraire, un homme porte une lourde responsabilité dans ce déséquilibre de l'offre commerciale : c'est Franck Reynier, maire (UDI) de Montélimar depuis 2001. « *Il a laissé se développer la zone sud dans l'anarchie, s'insurge François Veyrié. Seule une politique très volontariste sauvera les centres-villes. Or ici, c'est tout le contraire. On a dû se battre pendant deux ans contre l'Envol, une zone commerciale que le maire voulait construire au nord de la ville. Heureusement, il a renoncé* »

Opération « ville morte ».

Dans la librairie, des clients s'arrêtent, écoutent, interviennent. Le sujet interpelle les habitants autant qu'il les divise. Le président de l'association Montélimar 600 commerces, Fabrice Zangla, préfère d'ailleurs sortir de sa boutique pour l'évoquer. « *Regardez : en face de chez moi, j'ai cette immense surface vide depuis trois ans. Autrefois, c'était le meilleur pâtissier de la ville. Mais le maire a piétonnisé la rue et ça l'a tué, il a déposé le bilan. Là-bas, la boutique d'Orange est également vacante : elle a déménagé dans la zone sud* »

Pour dénoncer la dégradation de la situation et « *mettre le maire devant ses responsabilités* », une opération « ville morte », durant laquelle une centaine de commerçants avaient symboliquement abaissé leurs rideaux de fer, a été organisée il y a un peu plus d'un an. En vain : le divorce entre la municipalité et Montélimar 600 commerces est consommé. « *D'ailleurs, nous n'avons plus de subventions municipales* », note Fabrice Zangla. Lui aussi semble excédé : « *La bataille que nous avons livrée contre l'Envol, le projet commercial du maire, nous a pris toute notre énergie* » Malgré plusieurs appels, la mairie de Montélimar n'a pas souhaité répondre à nos questions.

Sans âme ni charme, la zone commerciale du sud témoigne d'une activité inversement proportionnelle à celle du centre-ville. Accès facile, parking gratuit, les arguments de vente sont récités telle une litanie. « *On a déménagé du centre pour venir ici il y a quatre ans* » raconte la gérante d'une boutique franchisée. « *On a triplé notre surface, changé de clientèle, gagné des clients... On ne regrette pas !* » Non loin de là, Claude est venue avec une amie faire quelques emplettes. En poussant la porte d'un magasin pour enfants, elle lance : « *Il faudra dire dans votre article qu'on déplore la mort du centre-ville. Ces grandes zones commerciales, il faut les éviter* » Pourquoi est-elle ici, dans ce cas ? La réponse fuse : « *Il n'y a plus de magasin pour enfants dans le centre* »



1. ÉVÉNEMENT

Si la préfecture du Lot n'a pas vu sombrer le tissu commercial de son cœur de ville, « ce n'est pas non plus l'euphorie ». Un petit laboratoire urbain où la reconquête des rues anciennes se heurte à de nombreuses difficultés.

En choisissant Cahors pour héberger la deuxième conférence nationale des territoires et « délocaliser » son gouvernement pendant deux jours, le Premier ministre Edouard Philippe l'a jouée fine. La préfecture du Lot n'est pas un opulent Neuilly de province. Mais pas non plus l'archétype de la sinistrose. Un centre-ville ancien au cœur d'une boucle du Lot, un secteur sauvegardé de 30 hectares, un bon tissu commercial de ville de province où toutes les boutiques n'ont pas été remplacées par un magasin de décoration ou un café. Bref, un destin de préfecture qui a l'air de s'en sortir.

Truffe.

La chance de la ville, c'est d'avoir pu conserver en centre-ville « *beaucoup d'équipements culturels et de santé* », explique Jean-Marc Vayssouze-Faure, le maire socialiste. L'élu veut renforcer la tendance en y construisant un multiplexe de cinéma, équipement typique des périphéries. Pourtant, la capitale du Lot possède elle aussi, comme beaucoup d'autres villes françaises, son traditionnel collier de grandes surfaces alentour. Mais « *nous n'avons pas de plaine de grandes activités commerciales* », remarque Thomas Chardard, le président de la chambre de commerce et d'industrie. L'équilibre centre-périphérie de Cahors reste malgré tout « *fragile* ». « *Il suffit qu'un promoteur veuille faire un projet qu'on ne contrôle pas.* » avertit-il. Car si les magasins du centre ne se portent pas trop mal, « *ce n'est pas non plus l'euphorie* »...

Dans la halle centrale, bijou d'architecture en métal, certains étals alimentaires n'ont pas trouvé de repreneur. « *On a 20 000 habitants, comme il y a vingt ans, dit encore le président de la CCI . Mais ils n'ont pas le même pouvoir d'achat qu'il y a vingt ans.* » A Cahors, ce qui tient le commerce de centre-ville, c'est en grande partie le tourisme. Certes, le campeur peut aller faire le plein chez Carrefour mais le gros de la clientèle touristique vient pour autre chose. « *Le vignoble de Cahors est de plus en plus reconnu*, souligne Thomas Chardard. *Nous avons des productions gastronomiques sur toute l'année.* » Dont la truffe, qui démarre maintenant. Pour conforter l'activité commerciale du centre, les magasins d'une superficie inférieure à 300 mètres carrés sont interdits en périphérie. Dans cette zone, « *on accepte le "mass market", le "cheap", résume le maire. Ce sont des cellules commerciales de grande taille qui ne trouvent de toute façon pas leur place en centre-ville* ».

Cerise sur le gâteau, Cahors est une sorte de petit laboratoire. Un architecte local note que « *dès qu'il y a un appel à projet, un dossier à monter, la municipalité répond* ». La préfecture du Lot est ainsi la première signataire de la convention nationale « Centre démonstrateur ». Dans ce « *dispositif de villes laboratoires pour redynamiser les centres-villes* » élaboré par la Caisse des dépôts, les collectivités gagnent des « *financements* » en ingénierie, en fonds propres ou en prêts » pour leurs projets. Cahors est également la première ville à expérimenter le programme Enerpat, qui

visé à créer une méthode de réhabilitation thermique et écologique du patrimoine. Le chantier d'un bâtiment démonstrateur est lancé, là encore après un appel d'offres européen.

Car à Cahors, la question se concentre sur le centre ancien. Pour le coup d'œil touristique, c'est un bonheur. La cité a le label « Ville d'art et d'histoire » et avec 1 200 bâtiments dans le secteur sauvegardé, elle le mérite. Mais elle a également les ennuis qui vont avec. « *Dans cet habitat à fort enjeu patrimonial, nous avons beaucoup de logements vacants ou insalubres* », explique Jean-Marc Vayssouze-Faure. La population y est passée de 7 000 à 3 500 habitants en trente ans. La reconquête du « cœur de ville se heurte à beaucoup de difficultés », admet-il. Comment faire revenir des familles dans ces maisons sans terrain quand, en prime, les impôts locaux sont moins chers dans les communes de périphérie ? Cahors ne grossit pas mais ne fond pas non plus. « *C'est une ville qui ne bouge pas*, constate Hervé Bourg, restaurateur depuis quatorze ans sur la place où se tient le marché. *20 000 habitants hier, autant aujourd'hui. On a du mal à identifier pourquoi. On n'a pas vu de PME s'installer ici comme à Montauban ou à Figeac* » Dans cette ville où l'emploi public pèse pour plus de la moitié de l'offre, on n'a pas vu non plus les effets de la désindustrialisation. En tout cas, le maire a un message pour le Premier ministre : « *La réussite de ce pays ne passera pas que par les métropole* » C'est transmis.



Le FN au coin de la rue du commerce disparu.

Une étude démontre que la fermeture des magasins et des services publics dynamise le vote d'extrême droite.

Un samedi de septembre à Brachay, village de Haute-Marne. C'est jour de rentrée pour Marine Le Pen. On a installé une estrade devant la mairie qui, avant, faisait aussi office d'école. Des centaines de personnes attendent la patronne du FN, dont Marie-Christine et Betty. Elles viennent de Saint-Dizier, à 40 bornes. C'est connu, Saint-Dizier, depuis que Miko y a licencié en masse en 2008. Marie-Christine et Betty, employées par le glacier, n'ont jamais retrouvé de boulot. On leur demande si elles connaissent Brachay. « *C'est la première fois qu'on vient, mais c'est un peu comme chez nous, y a plus personne. Dans les villages, c'est l'exode* »

Accumulation. Comme beaucoup de communes, Brachay a perdu ces dernières années ses cafés, sa fromagerie, ses fermes... Et 90 % des électeurs du village ont voté Front national à la dernière présidentielle. De 2014 à 2017, Marine Le Pen est venue y lancer son année politique, s'y montrer comme l'avocate des territoires oubliés et des centres-villes en friche. Par « intuition », nous dit un ancien cadre du parti, mais surtout par stratégie. En 1995, le FN gagne les villes de Toulon et de Marignane, toutes deux victimes d'une violente crise de centre-ville, à chaque fois accélérée par l'installation d'hypermarchés et de zones commerciales en périphérie. Le pli est pris. « Depuis 2012, [le Front] a développé son discours sur la France des oubliés »

C'est l'une de ses conséquences méconnues : le manque de desserte des services de proximité dynamise le vote FN. Et, même s'il ne s'agit pas de la seule cause, là où les commerces disparaissent, Le Pen progresse. « La densité des commerces et des services de proximité dans une commune rurale » a même « une influence significative », écrivent le géographe Hervé Le Bras et le chercheur Jérôme Fourquet, dans le Puzzle français : un nouveau partage politique (Fondation Jean-Jaurès, 2017). Les deux hommes se fondent sur les résultats d'une étude produite l'année dernière par Fourquet. Grâce à la base de données Gedeon, de la société ADN, il a pu observer 26 000 communes de moins de 1 000 habitants, en comparant le score de Marine Le Pen au nombre de commerces et de services présents. Il a constaté deux choses : d'abord que « le vote FN est d'autant plus fort que le nombre de commerces et de services est faible » mais qu'inversement « son intensité décline à mesure que les services augmentent » ; et que « dans les villages les mieux lotis, le vote frontiste est de 9 points moins important que dans les communes totalement désertifiées ». C'est comme ça, c'est statistique. Mais attention, « il ne s'agit là que d'un facteur cumulatif, qui vient doper un vote qui, même s'il y avait des commerces, aurait quand même déjà été présent », nous dit Fourquet. En gros, le vote frontiste a d'autres causes plus profondes, mais si on regarde deux bourgs jumeaux et voisins, dans la même région, avec la même population et les mêmes problématiques, c'est dans celui où le boucher a fermé que Le Pen sera mieux acceptée. Enfin presque, car l'accumulation compte aussi.

« **Mixité** ». Dans son étude, Fourquet, qui a retenu neuf types de commerces (boulangerie, boucherie, épicerie, café, pharmacie...), s'est rendu compte que c'est surtout la perte de toutes ces activités qui a un impact. « Sauf quand il s'agit de la Poste. » Là, on touche à « l'ouverture au monde, le service public à la française ». Fermer la Poste signifie que l'Etat ne vient plus. « *La Poste, c'est aussi un attribut un peu statutaire*, explique Jérôme Fourquet. *Si on nous la retire, on est relégué.* » Et du coup, on a tendance à glisser plus facilement un bulletin FN dans l'urne. Qu'en est-il des villes ? On pourrait reprocher à Le Bras et Fourquet de ne s'être cantonnés qu'aux seules communes rurales, qui pèsent peu démographiquement, malgré leur nombre. En réalité, le phénomène est identique dans les grandes agglomérations. On y remarque « une corrélation entre disparition du commerce et dynamisation du vote FN », observe le politologue Joël Gombin. Ce dernier a appliqué la méthode de Fourquet à Marseille mais aussi à Paris, où le milieu urbain est pourtant particulièrement dense et la qualité de desserte commerciale importante, dans une ville de surcroît peu perméable au discours frontiste. Gombin a pu comparer le phénomène à deux périodes : avant et après l'action publique de la Semaest, une société de développement de la Ville de Paris spécialisée dans l'animation économique, notamment « *le développement des commerces dans des quartiers parisiens au tissu commercial dégradé ou menacé* ». En 2004, elle a lancé « vital'Quartier » pour lutter contre le mono-commerce et la vacance commerciale. La mairie de Paris lui a délégué un droit de préemption sur les pieds d'immeuble, à charge pour elle d'installer des commerces et d'y faire reprendre la vie. Dans le XI^e arrondissement, elle a fait revenir des boulangeries et des librairies au milieu des grossistes de tissus, avec « comme credo, la mixité », explique la directrice de la Semaest, Emmanuelle Hoss. Observation de Gombin sur les résultats électoraux : « Dans les secteurs où il y a eu intervention, la progression du vote FN a été endiguée. »

www.lesamisduvieuxlaval.fr